

**PROCÉDURES POUR LA GESTION DES  
CONSIGNATIONS DANS LE LOGICIEL :**

**« F.R.I.P. »**

## PROCÉDURES POUR UTILISATION DU CAS SPÉCIAL « CONSIGNATION »

dans le logiciel d'application FRIP de CELIBEC

**INTRODUCTION :**

Dans le logiciel d'application FRIP, il est possible d'identifier un type de transaction particulier propre à la gestion des consignations. Par consignation, on fait référence au déplacement physique d'un article d'inventaire, qui dorénavant sera localisé chez un client, sans avoir été préalablement vendu, à ce client.

**Étape 1 :**

La procédure de gestion des consignations commence par la transaction effectuée dans le cadre normal des opérations du commis aux ventes.

Dans l'écran standard de facturation, une fois entrée l'identification du client, lorsque l'on souhaite enregistrer un produit en consignation pour ce client, il suffit de faire appel au cas spécial : « CONS » à l'entrée du code de produit...

On verra apparaître dans le bas de l'écran la phrase : « PRODUIT EN CONSIGNATION » en mode clignotement..

On entre le Numéro de produit devant être consigné chez ce client.

Le système demande alors une « DATE DE RETOUR PRÉVUE »

Cette date peut être entrée par l'opérateur, à sa valeur exacte, (selon le format AAAAMMJJ), ou simplement calculée par le système. Dans ce cas elle sera égale à la date du jour + 1. Si par contre l'opérateur est incapable de fixer cette date de façon précise, il inscrira simplement « 9 9 9 9 9 9 9 », dans ce cas le système considérera une date infinie.

Une fois la date entrée, indiquer la quantité envoyée en consignation, dans la colonne COM.

Par défaut la quantité inscrite dans la colonne EXP est égale à la quantité COM, si la quantité en main le permet...

On remarquera que le mot « CONSIGN » s'inscrit de façon automatique dans la colonne LISTE et qu'en conséquence aucun prix de vente n'est calculé puisque le produit est toujours considéré comme appartenant au marchand.

La transaction peut-être complétée telle qu'elle, ou elle peut être continuée en ajoutant à la facture des produits de vente ordinaire.

Note : cette transaction peut être mise en suspens le cas échéant...

Dans le cas où l'on souhaite réaliser une transaction sur laquelle on prévoit identifier plusieurs produits distincts, mais tous destinés à la consignation, on utilisera le cas spécial « CONST » au début du processus plutôt que « CONS ». Dans ce cas c'est la totalité de la transaction qui sera considérée comme transaction de consignation, plutôt que la seule ligne du produit identifié.

Cas particulier....

En utilisant le cas spécial « INTC3 », en cours de facturation, en lieu et place du mot CONS, le système présentera le tableau complet des produits actuellement en consignation chez les différents clients. Pour avoir le détail de ce tableau, se référer aux explications données à l'étape 4 (option 6)

### Étape 2 :

Le retour de consignation se fait selon le même principe que la sortie du produit, mais en indiquant la quantité précédée du signe moins (-)

### Étape 3 :

Pour facturer un produit préalablement envoyé en consignation, deux cas peuvent être envisagés :

- Le produit est vendu par le consignataire, et celui-ci ne souhaite pas renouveler la consignation, auquel cas il suffit de facturer ce produit, en ayant préalablement simulé un retour de consignation (voir étape 2). La facturation du produit ainsi que son retour de consignation peuvent être exécutés sur la même transaction.
- Le produit est vendu par le consignataire, et celui-ci souhaite conserver la consignation. Dans ce cas il suffit de faire une facture ordinaire sans retour de consignation.

### Étape 4 : Gestion et suivi manuelle des consignations

À partir du menu principal FRIP, en sélectionnant l'option (1) : « PRODUIT ET INVENTAIRE », on retrouvera un sous-menu identifié « PRODUITS EN CONSIGNATION ».  
(4)

Cette option permet de gérer et de suivre le détail des mouvements d'inventaire pour chacun des produits affecté par un statut de consignation.

Les options 1,2,3,4,5, sont normalement réservées au gestionnaire du système, pour des ajustements particuliers, et ne devraient pas être utiliser pour d'autres fins.

L'option 6 « **EXAMEN** » permet de visualiser sous forme de tableau la totalité des consignations actuellement réparties chez les différents clients. Les critères de sélection permettant d'exécuter la recherche sont :

- Code de ligne
- Code de produit
- Description du produit
- Numéro du fournisseur
- Numéro du client
- Nom du client

Le tableau affichera l'information suivante :

- Code de ligne du produit
- Code de produit
- Description du produit
- Numéro du fournisseur du produit
- Numéro du client responsable de cette consignation
- Nom du client responsable de cette consignation
- Numéro de référence du document attestant de la consignation
- Valeur du montant unitaire qui a été réclamé lors de la mise en consignation de chaque produit
- Date de la transaction de consignation
- Quantité mise en consignation
- Date de retour anticipée
- Quantité retournée (représentée par un signe négatif)
- Quantité restant en consignation (différence entre quantité sortie et quantité retournée)
- Statut permettant de confirmer la disparition de certaines transactions lors de la prochaine exécution du programme d'épuration des transactions

L'option 7 « **LISTE** » permet de produire sur imprimante un rapport identique à celui décrit ci-dessus, tout en permettant de choisir des critères d'extraction plus précis

que ceux de l'option 6, puisqu'il est possible de sélectionner des dates de sorties ou de retours prévus de consignations.

L'option 8 « **CONCILIATION** » permet de produire sur imprimante un rapport indiquant les rapprochements automatiques que le système peut faire pour associer les sorties et les retours de consignation.

Dès qu'un produit présente des quantités compatibles entre les sorties et les entrées, le système indiquera sur la ligne correspondante : « **À ÉPURER** » .

Des informations seront présentes sur cette liste seulement dans le cas où des épurations sont à prévoir. Dans le cas où aucune association d'entrée / sortie n'est possible le rapport ne présente aucun résultat sur la liste.

#### Étape 5 :

Une fois l'étape 4 franchie, le système indiquera sur chaque nouvelle liste le texte : « **À ÉPURER** », et cela , sur chacune des lignes des transaction pertinentes, tant que l'option « **ÉPURATION** » (9) n'aura pas été exécutée .

#### Étape 6 :

« **ÉPURATION** » (9)... Cette option supprime, du fichier des consignations, les transactions représentant la conciliation des entrées / sorties de produits envoyés en consignation.

Différents critères de sélection peuvent être utilisés pour permettre une meilleure gestion des épurations, lors de l'exécution de cette option.

Dans tous les cas, des listes donnant le compte rendu des actions posées sont produites, et il est fortement conseillé de conserver ces archives.

#### Étape 7 :        *Attention* : ...

« **ANNULATION EN LOT** »...

Sans considération de critères de conciliation, cette option permet de supprimer du fichier des consignations, tout produit qui s'y trouve, de façon sélective ou générale.....

Cette option est réservée au gestionnaire du système....